

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IPAG DU 8 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil de l'IPAG de Valenciennes s'est réuni le 8 septembre 2017, dans la salle 301 du campus « Les Tertiales », rue des Cent têtes à Valenciennes.

Étaient présents :

Madame MANGEOL, Directrice de l'IRA de Lille et Présidente du Conseil
Monsieur ABDOUNE, représentant le Sous-préfet de Valenciennes
Madame ANDRIS, représentant le Maire de Valenciennes
Monsieur SIGUOIRT, invité, représentant le président de l'UVHC
Monsieur CHERRIER, Directeur de l'IPAG, élu enseignant
Monsieur LHOMME, Directeur Adjoint de l'IPAG, élu enseignant
Monsieur POUCHAIN, élu intervenant extérieur
Madame LECLERCQ, élue BIATSS
Madame JOLY, élue BIATSS
Monsieur DERVYN, élu étudiant
Monsieur PERUS, élu étudiant
Monsieur BOVE, enseignant à l'IPAG
Madame ANCEL, contrat étudiant

Avaient donné pouvoir :

M. LE GOFF, DGAFP, à Mme MANGEOL
Madame DUCHENE, élue étudiante, à Monsieur PERUS
Madame JOUGLET, élue étudiante, à Monsieur DERVYN

Mme MANGEOL, Présidente du Conseil, ouvre la séance du conseil en remerciant les membres présents.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil de l'IPAG du 16 décembre 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Présentation du calendrier pédagogique 2017/2018

Monsieur Cherrier expose deux changements notables. D'une part la rentrée pour la LAP a lieu une semaine à l'avance afin d'avoir un calendrier moins dense et plus de souplesse au niveau des rattrapages des cours et/ou des examens. D'autre part, les vacances de printemps de l'université sont décalées d'une semaine par rapport aux vacances scolaires afin d'inclure les 8 et 10 mai qui sont fériés.

3) Projet d'ouverture du Master par apprentissage

Les arguments en faveur de ce projet sont nombreux : la licence d'apprentissage est un succès avec des effectifs en augmentation, il y a une demande de la part des apprentis qui souhaitent poursuivre leurs études dans ce cadre et les collectivités ont également fait connaître leur intérêt.

Le dossier de demande a été déposé fin juin. Le conseil de perfectionnement de Formasup du 6 septembre a voté favorablement la mise en place de ce master par apprentissage, ce qui devrait conduire sa direction à faire de même. Le conseil régional se prononcera en janvier 2018.

4) Compte financier 2016

Madame Leclercq présente le bilan financier 2016 qui met en évidence un excédent de 62 986 euros pour lequel il convient de tenir compte de futurs décaissements. Elle rappelle la politique de bonne gestion de l'IPAG qui veut que des crédits soient conservés au cas où des dépenses imprévues se présenteraient, notamment en ce qui concerne les préparations aux oraux des étudiants ayant réussi les épreuves d'admissibilité. Ces crédits sont ensuite réaffectés à des dépenses de travaux ou d'équipement selon les nécessités et le temps imparti.

5) Budget rectificatif 2017

Deux évènements ont donné lieu à un rectificatif. D'une part des recettes imprévues résultant des effectifs à la hausse en licence d'apprentissage et en formation continue. D'autre part, le report de crédits pour l'équipement de visio-conférence en salle 301.

6) Résultats de l'évaluation de la formation dispensée par l'IPAG

Monsieur Cherrier présente les données récoltées. Le bilan est globalement très favorable : 90% des étudiants recommanderaient les formations de l'IPAG, la plupart sont satisfaits de la qualité des cours dispensés...

Parmi les points à améliorer, on trouve notamment : une annonce moins tardive des dates des examens, des cours plus participatifs, un meilleur accès aux salles informatiques et le développement de la formation numérique (la mise en ligne des cours sur la plateforme Moodle par exemple).

7) Démission de Monsieur Cherrier

Monsieur Cherrier expose les raisons de sa démission du poste de Directeur de l'IPAG, qui prend effet ce jour, à savoir les difficultés à assumer à la fois les devoirs de plus en plus nombreux liés à cette fonction et ceux d'élus à la mairie de Denain. Il remercie ses collaborateurs de leur soutien tout au long de ces huit années et annonce qu'il continuera d'assurer ses fonctions d'enseignant et de responsable pédagogique.

Monsieur Siguoirt, vice-président de l'UVHC, rend hommage au travail de Monsieur Cherrier grâce à qui l'IPAG s'est modernisé et a considérablement amélioré son fonctionnement. Monsieur Abdoune souligne l'exemplarité de son éthique et notamment son implication dans l'accompagnement des étudiants défavorisés. Monsieur Lhomme quant à lui met en évidence le travail accompli au cours des mandats au travers d'un bilan : multiplication des partenariats, mises à jour des maquettes, encadrement des validations d'acquis... Madame Mangeol remercie à son tour Monsieur Cherrier, au nom de tous les membres du conseil, pour le travail effectué et lui souhaite une aussi grande réussite dans ses actions futures.

8) Monsieur Lhomme, administrateur de l'IPAG

Monsieur Artiba, Président de l'Université, a décidé de nommer Monsieur Lhomme administrateur provisoire plutôt que d'organiser l'élection d'un nouveau Directeur pour un mandat court. Monsieur Lhomme rend compte de leur entrevue. L'objectif est de pérenniser et consolider l'IPAG, en restant force de propositions concernant de nouveaux projets. Il s'agit notamment de développer le partenariat avec l'hôpital de Valenciennes, d'accueillir des stagiaires de l'IRA ou encore de multiplier les échanges internationaux. La mention d'un travail à mener pour améliorer encore la qualité des formations suscite propositions et débats. Madame Mangeol suggère donc de mettre ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil de l'IPAG ou du conseil de perfectionnement, afin qu'il puisse recevoir toute l'attention et le temps nécessaires. La proposition est acceptée.

Sans questions diverses, Mme MANGEOL lève la séance.